






---


## Guide pour l'inscription à un examen au SESH


## Modalités relatives à l'inscription

-  **Inscription à l'examen** : L'inscription doit se faire **au plus tard 9 jours avant la date de l'examen**. Si l'examen n'est pas disponible dans votre portail, veuillez communiquer avec votre ressource enseignante pour qu'elle déclare<sup>1</sup> son examen. En cas de complications, communiquez avec le SESH le plus tôt possible.
-  **Confirmation de l'inscription** : Tous les détails concernant votre inscription à un examen (date, heures, local, etc.) seront disponibles dans votre portail. Un avis vous sera envoyé dans votre portail lorsque le SESH aura traité votre inscription. Nous vous invitons à consulter régulièrement votre portail.
-  **Inscription ne respectant pas le délai** : Les inscriptions ne respectant pas le délai seront automatiquement refusées. Vous devrez alors faire vos examens en salle de classe sans accommodements.

---

1 Pour en connaître davantage sur la procédure de déclaration de l'examen par la ressource enseignante, veuillez vous référer au Guide pour soumettre la déclaration de l'examen.

 **Annulation de l'inscription à un examen** : Si vous souhaitez finalement passer votre examen en classe, veuillez annuler votre inscription dans votre portail le plus tôt possible (au plus tard 24 heures ouvrables avant l'examen), afin de libérer la place dans notre local.

 **Environnement sécurisé** : Toute action relative à l'inscription des examens se fait dans un environnement sécurisé et confidentiel.

## Procédure d'inscription



1- Dans votre portail, cliquez sur « **Mon dossier étudiant** », puis sur « **Dossier SESH** » et finalement sur « **Examens** ».

2- Cliquez ensuite sur le bouton « **M'inscrire** ».

Cours :	Type :	Date :	Durée :
CTB2053 - Comptabilité de gestion	Moodle (non présentiel)	lundi 5 août 2024, de 18 h à 20 h 30	150 min

**1** **2** M'inscrire



3- Cochez si vous désirez ou non faire l'examen au SESH.

4- Les examens en non présentiel ont aussi lieu en non présentiel pour vous. Toutefois, si vous le souhaitez, vous pouvez venir faire ces examens dans notre local. Vous devez alors l'indiquer dans la case « **Commentaires** ».

5- Si l'examen est un examen en non présentiel avec surveillance Zoom, cochez la deuxième case et un agent du SESH vous contactera par courriel pour les modalités d'examen.

6- Indiquez, s'il y a lieu, tout autre commentaire pertinent dans la section « **Commentaires** ».

7- Les accommodements auxquels vous avez droit apparaîtront. Nous vous conseillons de ne pas décocher les mesures. Cliquez sur le bouton « **Confirmer mon inscription** ».

The screenshot shows a user interface for exam registration. On the left is a navigation menu with items like 'Accueil', 'Avis sécurisés', 'Demandes d'admission', 'Inscription en ligne', 'Parcours académique', 'Dossier financier', 'Dossier SESH', 'Dossier SESH', 'Examens', 'Mon profil', and 'Assistance en ligne'. The main content area is titled 'Mes examens' and contains a section 'Examens disponibles' with a list of courses. A modal window titled 'M'inscrire à un examen' is open, showing registration options and a 'Confirmer mon inscription' button. Red circles with numbers 3 through 7 highlight specific elements: 3 points to the course name, 5 to the registration options, 4 to the comment field, 6 to the comment field, and 7 to the 'Confirmer mon inscription' button.

**M'inscrire à un examen**

Vous pouvez maintenant vous inscrire à cet examen.

Je n'ai pas besoin de mes mesures d'accommodement pour cet examen et je le ferai en classe.

Je désire bénéficier de mes mesures d'accommodement pour cet examen et je le ferai dans un local du SESH.

Voici le temps supplémentaire qui vous est alloué :

Temps supplémentaire en raison de 33 %.

Autres mesures d'accommodement accordées par le SESH :

Ordinateur avec logiciel de correction et dictionnaire tel qu'Antidote. Communiquez avec la personne responsable du SESH pour plus d'informations en lien avec cette mesure d'accommodement. Salle tranquille du SESH.

Commentaire :



8- Votre demande sera analysée et traitée par un membre de notre équipe dans les plus brefs délais. Une fois traitée, le local sera visible. Si le local n'est pas visible, c'est que votre demande n'a pas été traitée. Il ne faut donc pas tenir compte des heures indiquées, car elles pourraient changer. Prenez note qu'en raison des conflits d'horaire causés par le temps supplémentaire et pour des raisons administratives, le SESH se réserve le droit de modifier l'horaire des examens.

9- Vérifiez attentivement le numéro du local ainsi que le campus et la ville où l'examen se déroulera. En cas d'erreur, communiquez rapidement avec le SESH.

10- La veille de l'examen, il est essentiel de s'assurer que les détails de l'examen (heure, local et pavillon) n'ont pas été modifiés.

11- Si votre examen est un examen Moodle, le SESH avisera votre ressource enseignante de la plage horaire attribuée. Votre ressource enseignante pourra alors ajuster le temps de votre examen Moodle.

**Mes examens**

### Examens avec mesures d'accommodement

<b>Cours :</b> RE1003 - Relations industrielles	<b>Type :</b> Présentiel	<b>Date :</b> lundi 5 août 2024, de 18 h à 20 h 40	<b>Durée :</b> 150 min
<b>Lieu :</b> Lucien-Brault, 101 rue St-Jean-Bosco, Gatineau, Québec	<b>Local :</b> A1005		

**Mesures d'accommodement accordées :**

- Pauses permises.
- Salle tranquille du SESH.
- Temps supplémentaire en raison de 33 %.

[Annuler mon inscription](#)



12- Répétez les étapes précédentes pour chacun de vos examens.

13- Pour annuler une inscription à un examen, cliquez sur le bouton « **Annuler mon inscription** » le plus tôt possible (au plus tard 24 heures ouvrables avant l'examen).

14- Pour toutes évaluations de moins de 60 minutes, vous devez, en premier lieu, demander à votre ressource enseignante si elle peut vous accommoder en classe. Si ce n'est pas possible et que vous souhaitez venir faire votre examen au local du SESH, vous devez nous envoyer un courriel avec les détails de l'évaluation (titre, sigle, professeur, date, heure, durée).

**Mes examens**

**Examens avec mesures d'accommodement**

<b>Cours :</b> RE13003 - Relations industrielles	<b>Type :</b> Présentiel	<b>Date :</b> lundi 5 août 2024, de 18 h à 20 h 40	<b>Durée :</b> 150 min
<b>Lieu :</b> Lucien-Braut, 101 rue St-Jean-Bosco, Gatineau, Québec	<b>Local :</b> A1005		

**Mesures d'accommodement accordées :**

- Pauses permises
- Salle tranquille du SESH
- Temps supplémentaire en raison de 33 %

**13** →

15- **Récupération des examens** : Les examens faits au SESH sont remis au département concerné dans les jours suivants votre examen.

16- En tout temps, il est de votre responsabilité de vérifier vos horaires d'examen. En cas de conflit d'horaire scolaire, veuillez aviser le SESH.